



Introduction

Suite au conflit qui a affecté le Mali en 2012 et aux mouvements de population qui ont suivi, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), a initié son programme de Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix). L'objectif de ce programme est de collecter des informations précises et actualisées sur les mouvements de populations sur l'ensemble du territoire.

Les évaluations réalisées dans le cadre du programme DTM suivent la méthodologie et les outils élaborés par la Commission Mouvement de Populations (CMP), groupe de travail du cluster protection.

Les opérations de collecte de données menées sur le terrain sont conduites en étroite collaboration avec de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et de la Direction générale de la Protection Civile (DGPC). Elles comprennent la mise à jour des données concernant les personnes déplacées et retournées, le suivi des mouvements de populations aux points d'entrée et de transit des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao ainsi que l'évaluation des besoins des populations affectées dans les régions nord du pays.

Les équipes de la DTM sont déployées dans l'ensemble des régions du Mali à l'exception de Kidal où la collecte et la mise à jour des données sont menées par l'organisation non gouvernementale Groupe Action Recherche pour le Développement Local (GARDL).

Le programme DTM est mis en œuvre grâce au soutien du bureau de l'USAID pour les Secours d'Urgence en cas de Catastrophe à l'étranger (OFDA) et du Gouvernement du Japon.

(Toutes les données présentées dans ce rapport sont disponibles au niveau des communes et des villages. Pour plus d'information, merci de contacter Stéphanie Daviot : sdaviot@iom.int)

Éléments clés

- 19 499 ménages (101 279 personnes) enregistrés et identifiés par l'OIM dans l'ensemble des régions du Mali. 64 362 PDIs sont dans les régions sud et 36 917 PDIs dans les régions nord.
- Les mouvements de personnes déplacées vers le nord continuent même si une tendance à la baisse est observée depuis le début de l'année.
- Une enquête réalisée auprès des populations déplacées au sud et au nord révèle que 77% des ménages interrogés souhaite retourner dans leurs lieux d'origine tandis que 21% souhaite rester sur leur lieu de déplacement.
- 361 836 personnes retournées dans leurs zones d'origine ont été identifiées à Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées concernant les besoins primaires a mis en évidence le fait que 60% des ménages interrogés avaient des besoins alimentaires, 12% des besoins en termes d'articles non alimentaire, 11% des besoins en abris.

Contenu

Déplacés Internes	2
Points de suivi des mouvements de populations	4
Intentions de retour	6
Retournés	7
Besoins et Assistance	8
Annexe I Tableau-PDIs par cercle	9
Annexe II Carte-PDIs par cercle	10
Annexe III Carte-Retournés et origine-PDIs	11
Annexe IV Tableau communes prioritaires	12
Annexe V Evaluation des besoins villages	13
Annexe VI Méthodologie	14

Matrice de suivi des déplacements

DEPLACES INTERNES

Les opérations de collecte et de mise à jour des données menées dans le cadre du programme DTM confirment la baisse du nombre de personnes déplacées au Mali. Le nombre de PDIs est en effet passé de 199 575 personnes (rapport DTM de février 2014) à 137 096 en juin 2014 pour atteindre le nombre de **101 279 en septembre 2014**. Ainsi entre juin et septembre 2014, une baisse de **35 817** personnes déplacées a été constatée.

Localisation des personnes déplacées

Les données concernant la localisation et le nombre des personnes déplacées dans les régions sud sont le résultat des vérifications menées de façon hebdomadaire par l'OIM dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Ces vérifications consistent, au travers de visites porte à porte, à vérifier la présence physique des personnes déplacées enregistrées par les équipes DTM à la suite du conflit de 2012 et des évènements de mai et juillet 2014 à Kidal. Au nord, les évaluations menées sur le terrain consistent à obtenir, au travers d'entretiens avec des informateurs clés et de visites de terrain, des estimations concernant le nombre de personnes déplacées au sein même des régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal).

Déplacés Internes au Mali par région

Région	Ménage	Individus	Taille moyenne
Bamako	5 579	35 209	6.3
Kayes	255	759	3.0
Koulikoro	2 291	15 385	6.7
Mopti	1 602	5 233	3.3
Segou	1 535	7 046	4.6
Sikasso	467	730	1.6
Gao	1 663	9 102	5.5
Kidal	2 984	14 051	4.7
Tombouctou	3 123	13 764	4.3
TOTAL	19 499	101 279	5.2

Au sud, et comme noté depuis le début du conflit, la ville de Bamako abrite le plus grand nombre de personnes déplacées (35 209 personnes), suivie de la commune de la région de Koulikoro (15 385).

Par ailleurs, la baisse importante du nombre de PDIs identifiés à Sikasso (1 371 selon le rapport DTM de juin 2014) est due principalement à l'opération de retour des personnes déplacées organisée par le Gouvernement du Mali en août 2014.

Au nord, la région de Kidal abrite désormais le plus grand nombre de déplacés et ce

principalement à cause des évènements ayant touché la zone au cours de l'année.

Les estimations fournies sont le fruit des évaluations menées par GARDL et l'OIM en août 2014. Ces opérations visaient à mettre à jour le nombre de personnes déplacées à la suite du conflit de 2012 ainsi qu'à fournir des données concernant les individus affectés par les incidents de 2014. Concernant les déplacés de mai 2014, la mission rapide multisectorielle conduite dans la zone en mai faisait état de 17 405 personnes déplacées¹. A la suite des évaluations d'août, ce nombre s'élève désormais à **11 970 PDIs**.

¹ Rapport évaluation rapide multisectorielle, mai 2014

Profil démographique et vulnérabilité (personnes déplacées au sud) :

La population déplacée au sud est constituée de **52.8%** de femmes et à **47,2%** d'hommes. Par ailleurs, **53%** des personnes déplacées sont des enfants et **47%** des adultes.

Répartition par âge et par sexe des populations déplacées au Mali

Age	Femme	% Femme	Homme	% Homme	Total général
N/A	111	0.1%	101	0.1%	212
0/4 ans	7 193	7.1%	6 295	6.2%	13 488
5/11 ans	10 581	10.4%	10 228	10.1%	20 809
12/17 ans	10 329	10.2%	9 304	9.2%	19 633
18/59 ans	21 591	21.3%	18 808	18.6%	40 399
+ 60 ans	3 676	3.6%	3 062	3.0%	6 738
TOTAL	53 481	52.8%	47 798	47.2%	101 279

Répartition des vulnérabilités identifiées parmi les populations déplacées

Vulnérabilité	Total	Pourcentage
Enfants non accompagnés	330	3,4%
Enfants séparés	3 554	36,5%
Femmes allaitantes	2 026	20,8%
Femmes enceintes	418	4,3%
Maladie chronique	2 398	24,6%
Personne en situation de handicap physique	507	5,2%
Autre	499	5,1%
TOTAL	9 732	100%

Les opérations de mise à jour menées dans les régions sud ont également permis d'actualiser les données concernant les différents types de vulnérabilité identifiés parmi les populations déplacées. D'après les données collectées, **9 732** personnes déplacées (15% des personnes déplacées au sud) sont considérées comme vulnérables. 36.5% de ces personnes ont été recensées comme étant des enfants séparés, 24.6%

comme ayant une maladie chronique (maladies de longue durée et/ou évolutives) tandis que 20,8% sont des femmes allaitantes. Cependant, les estimations concernant les enfants séparés doivent être considérées avec précaution dans la mesure où la tradition de « confiage » qui consiste à placer un ou plusieurs enfants avec un membre de la famille est très répandue au Mali².

² La liste des personnes déplacées vulnérables identifiées dans les régions sud est disponible sur demande

Origine des ménages déplacés

Origine des ménages déplacés dans le sud par cercle

Région - Cercle	Ménage	Individus
Gao	4 595	25 944
Ansongo	474	2 732
Bourem	492	2 798
Gao	3 381	19 044
Menaka	248	1 370
Kidal	452	2 267
Abeïbara	40	179
Kidal	353	1 800
Tessalit	58	285
Tin Essako	1	3
Mopti	719	2 901
Bandiagara	12	38
Bankass	3	12
Djenne	3	38
Douentza	487	1 965
Koro	4	22
Mopti	110	510
Tenenkou	48	132
Youwarou	52	184
Segou	8	38
Macina	1	1
Niono	6	36
Segou	1	1
Tombouctou	5 955	33 212
Dire	934	5 445
Goundam	1 499	9 044
Gourma-Rharous	443	2 233
Niafounke	557	2 892
Tombouctou	2 522	13 598
TOTAL	11 729	64 362

Les ménages déplacés enregistrés dans les régions sud viennent des régions directement affectées par le conflit : 50% de ces ménages viennent de Tombouctou, 39% de la région de Gao, tandis que 6% des ménages viennent de Mopti et 4% de Kidal.

Par ailleurs, la plupart des ménages déplacés au sud viennent des villes (chef-lieu) des régions nord. C'est le cas de Tombouctou où 42% des ménages originaires de la région viennent de la ville de Tombouctou, mais aussi de Gao (73 % des ménages originaires de la région viennent de la ville de Gao) et de Kidal (84% des ménages originaires de la région). La situation des déplacés de Mopti est différente dans la mesure où la majorité d'entre eux viennent des cercles directement affectés durant le conflit et plus particulièrement de Douentza (68% des personnes déplacées originaires de la région de Mopti).

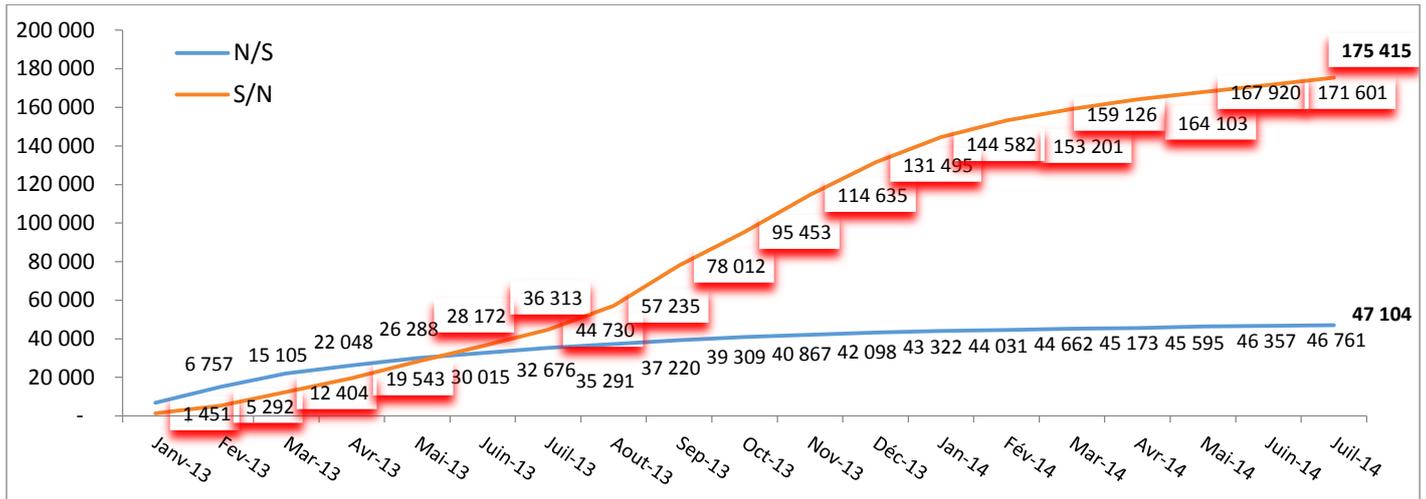
En ce qui concerne les populations déplacées au nord, la majorité d'entre elles sont originaires des régions où elles sont déplacées. Ainsi, 70% des ménages déplacés à Gao viennent de la région de Gao, 92% des ménages déplacés de Tombouctou viennent de la région de Tombouctou tandis que 82% des ménages déplacés de Kidal viennent de la même région.

POINTS DE SUIVI DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS (FLOW MONITORING POINTS - FMP)

Les points de suivi des mouvements de populations (flow monitoring points-FMP en anglais), ont été installés dans les villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao afin de faire le suivi des mouvements de personnes déplacées et servir de système d'alerte précoce en cas de déplacement massif. Les évaluations FMP ont débuté en janvier 2013 et se poursuivent jusqu'à nos jours. Depuis la date d'installation des points FMP et jusqu'à 31 juillet 2014, **47 104** déplacés se rendant vers le sud du pays ont été recensés tandis que **175 415** PDIs allant vers le nord ont été identifiés.

Les données FMP qui font état, depuis mai 2013, d'un nombre cumulé de déplacements vers le nord supérieur au nombre cumulé de déplacements vers le sud confirment la tendance au retour observée notamment à travers la baisse du nombre de personnes déplacées au Mali.

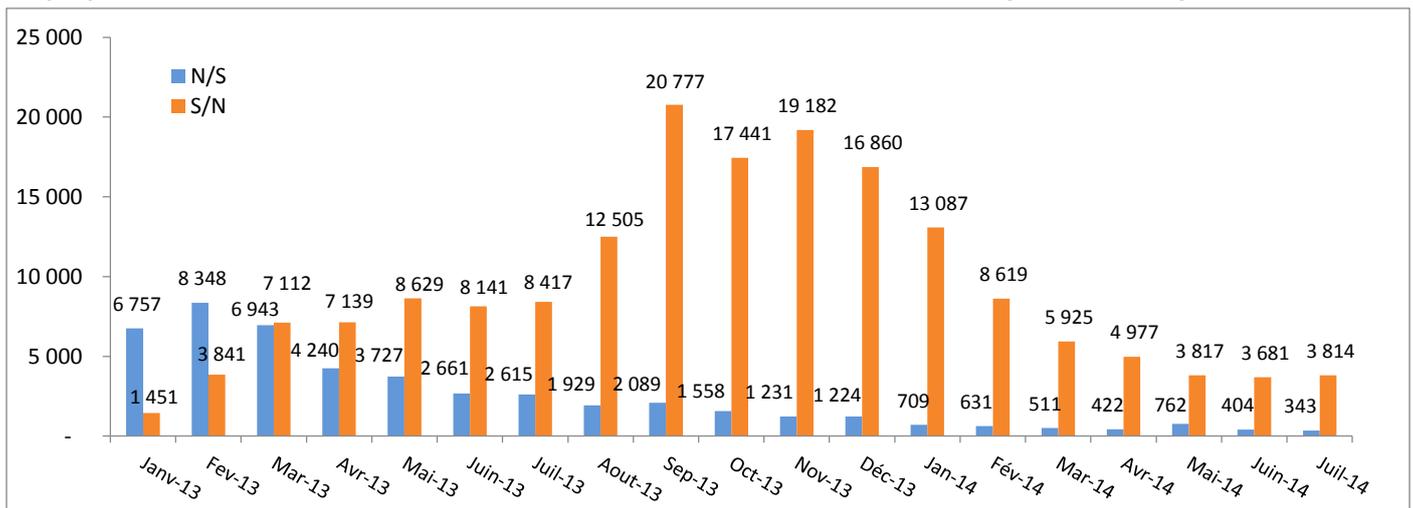
Graphique 1 : Nombre de PDIs allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier à juillet 2014



Comme illustré dans le graphique ci-dessous, le nombre de personnes déplacées allant vers les régions nord a connu une augmentation entre septembre et novembre 2013 ce qui correspond à la période de rentrée des classes mais également à la stabilisation politique résultant de la tenue des élections présidentielles et législatives en juillet et août 2013.

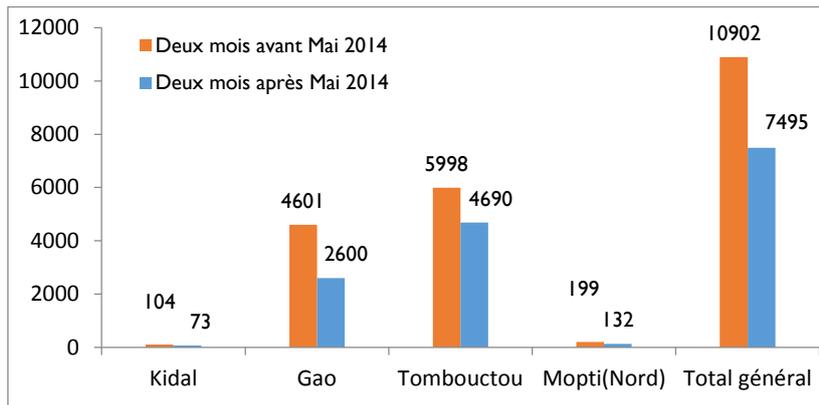
Par ailleurs, on constate à partir de décembre 2013, une diminution des mouvements vers les régions nord. Ces mouvements se sont stabilisés à la baisse durant le deuxième trimestre de l'année 2014.

Graphique 2 : Nombre cumulé de PDIs allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier 2013 à juillet 2014



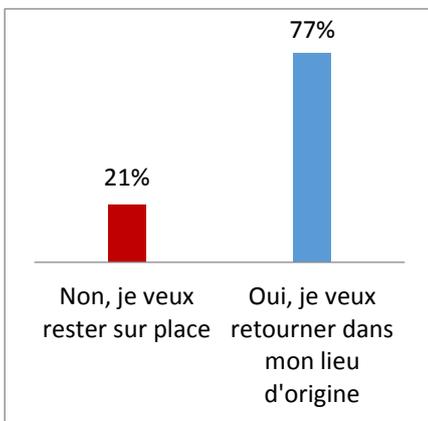
Si le retour de personnes déplacées vers leurs lieux d'origine est avant tout une décision personnelle influencée par divers facteurs, les entretiens réalisés aux points FMP démontrent que la situation sécuritaire est l'élément qui pèse le plus sur la décision de rentrer au nord. En effet, depuis janvier 2013, 81% des personnes allant vers le nord ont déclaré rentrer chez elles du fait de l'amélioration des conditions de sécurité dans leurs régions d'origine. Ce pourcentage s'élevait à 82% en juin et juillet 2014. Ainsi, si les mouvements vers les régions nord continuent, la stabilisation à la baisse de ces mouvements observés à partir de mai 2014 serait due aux événements ayant affectés la région de Kidal en mai et juillet. Les incidents qui ont eu lieu dans cette région auraient dissuadé certains déplacés de regagner leurs domiciles. La comparaison des mouvements vers le nord deux mois avant mai 2014 (mars et avril) et après (juin et juillet) confirme le ralentissement des retours suite aux incidents de Kidal.

Graphique 3 : Comparaison des mouvements vers le nord avant et après mai 2014



INTENTIONS DE RETOUR

Graphique 4: Intentions de retour



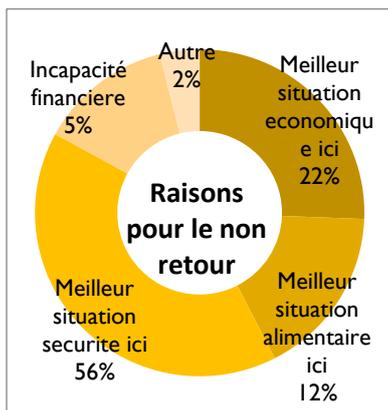
L'OIM a réalisé en août 2014, une enquête d'intention de retour auprès des populations déplacées dans le nord et dans le sud du pays. Cette enquête, qui a concerné 10% des ménages déplacés de chaque région (à l'exception de Kidal), avait pour but de mieux cerner les intentions des personnes déplacées et comprendre les facteurs qui influencent leur retour.

Comme noté dans les précédents rapports DTM, la majeure partie des personnes déplacées interrogées déclarent vouloir rentrer dans leurs lieux d'origine (77%). Ce pourcentage s'élève à 82% au sud et 66% au nord. La différence de pourcentage peut s'expliquer par le fait, comme expliqué précédemment, que les populations au sud viennent principalement des villes de Gao et Tombouctou qui jouissent d'une certaine sécurité tandis que celles

au nord viennent, dans leur majorité, de zones rurales encore troublées.

Conformément à la même logique, le pourcentage de ménages déplacés qui déclarent ne pas vouloir ou ne pas pouvoir rentrer chez eux s'élève à 17% au sud et à 28% au nord. Au total, 21% des ménages interrogés ont déclaré ne pas avoir l'intention de regagner leurs lieux d'origine.

Graphique 5 raisons pour le non-retour



Parmi ces ménages, 5% ont déclaré ne pas pouvoir rentrer pour cause d'incapacité financière liée, le plus souvent, au coup du transport vers le lieu d'origine (ce pourcentage s'élève à 8% au sud). Par ailleurs, 56% des ménages ont déclaré ne pas vouloir rentrer car ils bénéficient d'une meilleure sécurité sur leurs lieux de déplacement. Ces données concordent avec l'analyse effectuée précédemment concernant la prépondérance des questions de sécurité sur le retour des personnes déplacées.

L'importance de la sécurité est également illustrée par le fait que 46% des ménages interrogés attendent que leurs zones d'origine soient sécurisées avant de regagner leurs domiciles. La difficulté de prédire la situation sécuritaire explique, entre autres, que 52% des ménages déplacés ne savent pas quand ils

vont rentrer chez eux. Les ménages déplacés collectent les informations concernant la sécurité et l'état général de

leurs régions d'origine principalement auprès des membres de leurs familles rester chez eux (52%) et auprès des médias (24%).

Concernant l'aide attendue pour faciliter le retour, les ménages interrogés ont exprimé, avant tout, des besoins alimentaires (27%) ainsi que la nécessité d'obtenir une aide au transport vers leurs lieux d'origine (23%).

PERSONNES RETOURNÉES

Retournées par région - cercle

Region - Cercle	Ménage	Individus
Gao	27 883	139 051
Ansongo	7 291	42 709
Bourem	3 762	21 139
Gao	4 695	30 511
Menaka	12 135	44 692
Kidal	250	500
Abeïbara	100	200
Kidal	150	300
Mopti	7 607	35 241
Bandiagara	380	2 798
Douentza	4 341	24 099
Mopti	1 562	2 579
Tenenkou	868	3 191
Youwarou	456	2 574
Tombouctou	38 706	187 044
Dire	2 423	15 033
Goundam	1 958	9 584
Gourma-Rharous	9 230	51 770
Niafounke	6 520	40 304
Tombouctou	18 575	70 353
TOTAL	74 446	361 836

La mise à jour des estimations concernant le nombre de personnes retournées au Mali a été effectuée dans l'ensemble des régions de Tombouctou, Gao et Kidal ainsi que dans les cercles de Youwarou, Tenenkou et Douentza et les communes de Segué Iré et Konna à Mopti. Au total, près de 900 villages ont été évalués durant cet exercice.

Dans le cadre de cet exercice, un retourné est considéré comme une personne qui est rentrée de façon permanente dans son lieu d'origine avec ou sans les membres de sa famille. Les personnes retournées sont à la fois des anciens déplacés et des personnes qui s'étaient rendues dans les pays limitrophes.

Ainsi en août 2014, **361 836 personnes retournées** ont été comptabilisées à Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal.

Concernant la région de déplacement des personnes retournées, la majorité d'entre elles viennent de Bamako (35%) et de Mopti (21%), suivie des régions de Gao (16%) et de Tombouctou (14%). Ces données concordent avec l'analyse évoquée précédemment selon laquelle les personnes déplacées dans les régions sud et originaires des villes où règne une certaine sécurité ont plus tendance à regagner leurs domiciles que les personnes déplacées au nord qui sont originaires de zones encore instables.

Il est à noter que 10% des personnes retournées identifiées dans les régions nord viennent des pays limitrophes, principalement du Niger, de la Mauritanie et du Burkina-Faso.

Ainsi, le nombre de retournés au Mali est passé de 137 422 en Juillet 2013 à 196 146 au début de l'année pour atteindre 361 836 en août. Cette augmentation est due à une meilleure accessibilité de zones nord (qui a permis d'étendre les évaluations DTM à un plus grand nombre de zones) et est aussi le reflet d'une tendance croissante au retour des personnes déplacées.

BESOINS ET ASSISTANCE

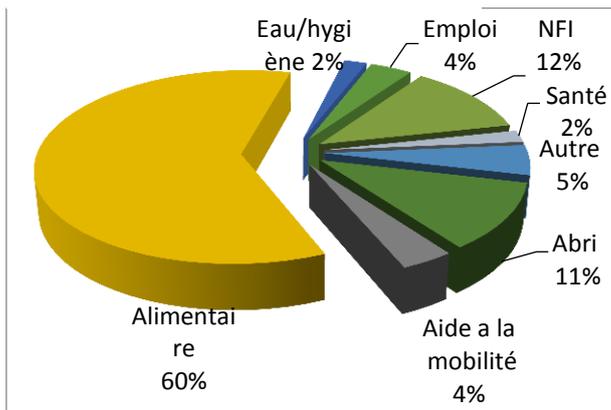
Les évaluations menées dans le cadre du programme ont également pour but de mieux cerner les besoins des personnes affectées par le conflit de 2012 ainsi que d'évaluer, dans la mesure du possible, l'aide apportée à ces populations. A cet effet, différents types d'évaluations ont été mis en œuvre.

Besoins et Assistance-PDIs

En parallèle de la mise à jour des données concernant le nombre de personnes déplacées, les opérations DTM menées ont permis de mener une enquête visant à connaître les besoins des PDIs. Cette évaluation a été réalisée sur un échantillon représentant 10% des populations déplacées identifiées dans les régions du sud et de nord du pays à l'exception de Kidal.

D'après les résultats de cet exercice, **60%** des ménages interrogés déclarent avoir un besoin alimentaire, **12%** affirment avoir des besoins en termes d'articles non-alimentaires, **11%** en termes d'abri. Ainsi et comme depuis le début de la crise politico-militaire, les besoins alimentaires continuent d'être les plus importants pour les personnes déplacées.

Graphique 6 : Besoins des PDIs



En ce qui concerne les déclarations des ménages déplacés sur l'assistance reçue, **58%** des ménages interrogés déclarent avoir reçu une assistance humanitaire tandis que **41%** des ménages déplacés déclarent le contraire. Ce pourcentage représente une augmentation par rapport aux données des précédents rapports DTM selon lesquelles **52%** (février 2014) et **49%** (juin 2014) des ménages interrogés avaient déclaré avoir reçu une assistance humanitaire.

Au sud comme au nord, le type d'assistance le plus mentionné est alimentaire. Dans les régions sud, **60%** des ménages interrogés ont déclaré avoir reçu une assistance alimentaire tandis que ce

pourcentage s'élève à **95%** au nord.

Besoins dans les régions nord

Dans les régions nord, les évaluations des besoins ont été menées dans 108 villages : 29 villages à Gao, 36 à Tombouctou et 43 à Mopti. Ces évaluations consistaient à comprendre la situation générale et à appréhender les besoins des localités où une forte concentration des personnes déplacées et/ou retournées a été identifiée. Dans la grande majorité des localités évaluées (**77%**), les besoins alimentaires sont les plus importants. En effet, les problèmes structurels de l'agriculture dans le nord du Mali, le manque d'entretien des terres à la suite du conflit et la faible pluviométrie expliquent en partie la difficulté des populations au nord à avoir accès à la nourriture. Par ailleurs, les données collectées font état de besoins en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (**12%** des villages évalués) qui correspondent, le plus souvent, à l'absence d'eau potable ou de sanitaires dans les villages concernés.

Afin de mieux comprendre les particularités et besoins de chaque village, merci de consulter le lien ci-dessous :

http://mali.iom.int/mali3/sites/default/files/DTM_Reports/DTM_Reports_Sept14/Evaluation_de_besoins_Aout_2014.kmz

En cliquant sur les villages (icônes bleues), vous accéderez à des informations sur la sécurité alimentaire, l'abri, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et la santé.

Merci de noter que la lecture de ce fichier ne peut se faire qu'à partir du logiciel google earth.

ANNEXE I
PDIs par cercles-Nord et Sud

Region - Cercle	Ménages	Individus
Gao	1 663	9 102
Ansongo	459	2 592
Bourem	292	1 682
Gao	427	1 953
Ménaka	485	2 875
Kidal	2 984	14 051
Abeibara	750	2 877
Kidal	944	5 595
Tessalit	720	2 680
Tin Essako	570	2 899
Tombouctou	3 123	13 764
Dire	1 093	4 112
Goundam	375	1 457
Gourma-Rharous	105	563
Niafounke	327	1 582
Tombouctou	1 223	6 050
TOTAL	7 770	36 917

Region - Cercle	Ménages	Individus
Bamako	5 579	35 209
Kayes	255	759
Bafoulabe	13	49
Diema	16	86
Kayes	114	337
Kenieba	12	40
Kita	35	119
Nioro	58	120
Yelimane	7	8
Koulikoro	2 291	15 385
Dioïla	28	169
Kati	2 232	15 120
Koulikoro	30	95
Nara	1	1
Mopti	1 602	5 233
Bandiagara	51	135
Bankass	28	90
Djenne	65	112
Douentza	43	182
Koro	72	353
Mopti	1 319	4 259
Tenenkou	18	58
Youwarou	6	44
Ségou	1 535	7 046
Baraoueli	16	72
Bla	12	51
Macina	23	88
Niono	184	979
San	109	631
Ségou	1 182	5 188
Tominian	9	37
Sikasso	467	730
Bougouni	38	50
Kadiolo	2	2
Kolondieba	3	4
Koutiala	188	346
Sikasso	216	296
Yanfolila	13	20
Yorosso	7	12
TOTAL	11 729	64 362

ANNEXE IV COMMUNES PRIORITAIRES

Tombouctou Cercle - Communes	Déplacés		Retournés		Total	
	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus
Tombouctou	1.223	6.050	18.326	69.581	19.549	75.631
Tombouctou	49	161	11.069	30.636	11.118	30.797
Salam	480	3.383	1.432	13.046	1.912	16.429
Alafia	23	87	1.587	11.832	1.610	11.919
Ber	604	2.149	2.822	8.965	3.426	11.114
Lafia	67	270	1.416	5.102	1.483	5.372
Niafounke	254	1.151	4.216	227.558	4.470	28.709
Lere			2.421	15.037	2.421	15.037
Dianke	254	1.151	1.795	12.521	2.049	13.672
Gourma-Rhaous	57	286	5.913	29.825	5.970	30.111
Gossi	21	75	4.808	22.435	4.829	22.510
Rharous	36	211	1.105	7.390	1.141	7.601
Goundam	98	263	1.288	5.775	1.386	6.038
Tonka	98	263	1.288	5.775	1.386	6.038
TOTAL	1.632	7.750	29.743	132.739	31.375	140.489

Gao Cercle - Communes	Déplacés		Retournés		Total	
	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus
Ménaka	479	2.818	10.960	40.372	11.439	43.190
Anderamboukane	275	1.526	4.669	17.125	4.944	18.651
Ménaka	94	629	2.216	8.231	2.310	8.860
Tiderme	77	386	2.133	7.816	2.210	8.202
Inekar	33	277	1.942	7.200	1.975	7.477
Ansongo	204	1.049	5.208	30.632	5.412	31.681
Ansongo	82	378	2.402	13.876	2.484	14.254
Ouattagouna	54	279	1.794	10.687	1.848	10.966
Bourra	68	392	1.012	6.069	1.080	6.461
Gao	221	1.062	1.698	10.780	1.919	11.842
Gao	214	1.019	853	5.214	1.067	6.233
Gabero	7	43	845	5.566	852	5.609
Bourem	1	2	1.035	5.941	1.036	5.943
Bamba	1	2	1.035	5.941	1.036	5.943
TOTAL	905	4.931	18.901	87.725	19.806	92.656

ANNEXE V NEEDS ASSESSMENT VILLAGES

Tombouctou

Cercle	Commune	Nombre de villages
Dire	Sareyamou	1
	Tienkour	3
Total Dire		4
Goundam	Tonka	2
Total Goundam		2
Gourma-Rharous	Bambara Maoude	1
	Gossi	4
	Hamzakona	1
	Haribomo	1
Total Gourma-Rharous		7
Niafunke	Dianke	3
	Koumaira	1
	Lere	3
Total Niafunke		7
Tombouctou	Alafia	3
	Lafia	1
	Salam	5
	Tombouctou	7
Total Tombouctou		16
Total Tombouctou		36

Mopti

Cercle	Commune	Nombre de villages
Douentza	Dallah	2
	Debere	1
	Dianwely	1
	Djaptodji	7
	Douentza	1
	Gandamia	4
	Haire	3
	Hombori	3
Mondoro	4	
Total Douentza		26
Tenenkou	Diafarabe	2
	Diondori	3
	Kareri	1
	Sougoulbe	1
	Tenenkou	1
	Togoro Kotia	1
	Toguere-Coumbe	1
Total Tenenkou		10
Youwarou	Bimbere Tama	2
	Dongo	1
	Farimake	2
	Youwarou	2
Total Youwarou		7
Total Mopti		43

Gao

Cercle	Commune	Nombre de villages
Ansongo	Bourra	1
	Tessit	2
Total Ansongo		3
Bourem	Bamba	2
	Bourem	1
	Taboye	1
	Tarkint	2
	Temera	1
Total Bourem		7
Gao	Anchawadi	1
	Gabero	1
	Gao	1
	N'tillit	1
	Tilemsi	2
Total Gao		6
Menaka	Anderamboukane	6
	Inekar	4
	Ménaka	3
Total Ménaka		13
Total Gao		29

ANNEXE VI METHODOLOGIE

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations et sont menées par des équipes mixtes composées de membres de l'OIM, de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile

Enregistrement :

Les opérations d'enregistrement consistent à faire le profilage des populations déplacées en collectant des données relatives à leur profil démographique, l'historique de déplacement, les besoins, l'assistance reçue ainsi que les vulnérabilités identifiées.

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la collecte de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui couvrent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées sont également invitées à ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages-clé aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclut des chefs de quartiers, des représentants des ONGs, des leaders communautaires ainsi que des personnes déplacées.

Dans les régions sud, la collecte de données se réalise en trois étapes :

1. **Evaluation au niveau des communes :** Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites de terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. **Evaluation au niveau des quartiers :** Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc.) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. **Enregistrement des ménages déplacés :** L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Les étapes 1, 2 et 3 ont été réalisées dans le sud du pays et les informations collectées sont mises à jour régulièrement.

Dans les régions nord, les étapes 1 et 2 du processus prennent également en compte les personnes retournées. L'étape numéro 3, conformément aux vœux de la CMP, n'a pas été réalisée au nord et ce afin de ne pas différencier les déplacés et retournés du reste des populations au nord (communautés hôtes et retournés) qui sont également vulnérables et dont les besoins devraient au même titre que les populations déplacées être pris en compte.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la collecte des informations sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision du responsable de la base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.
- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow Monitoring Points (FMP) :

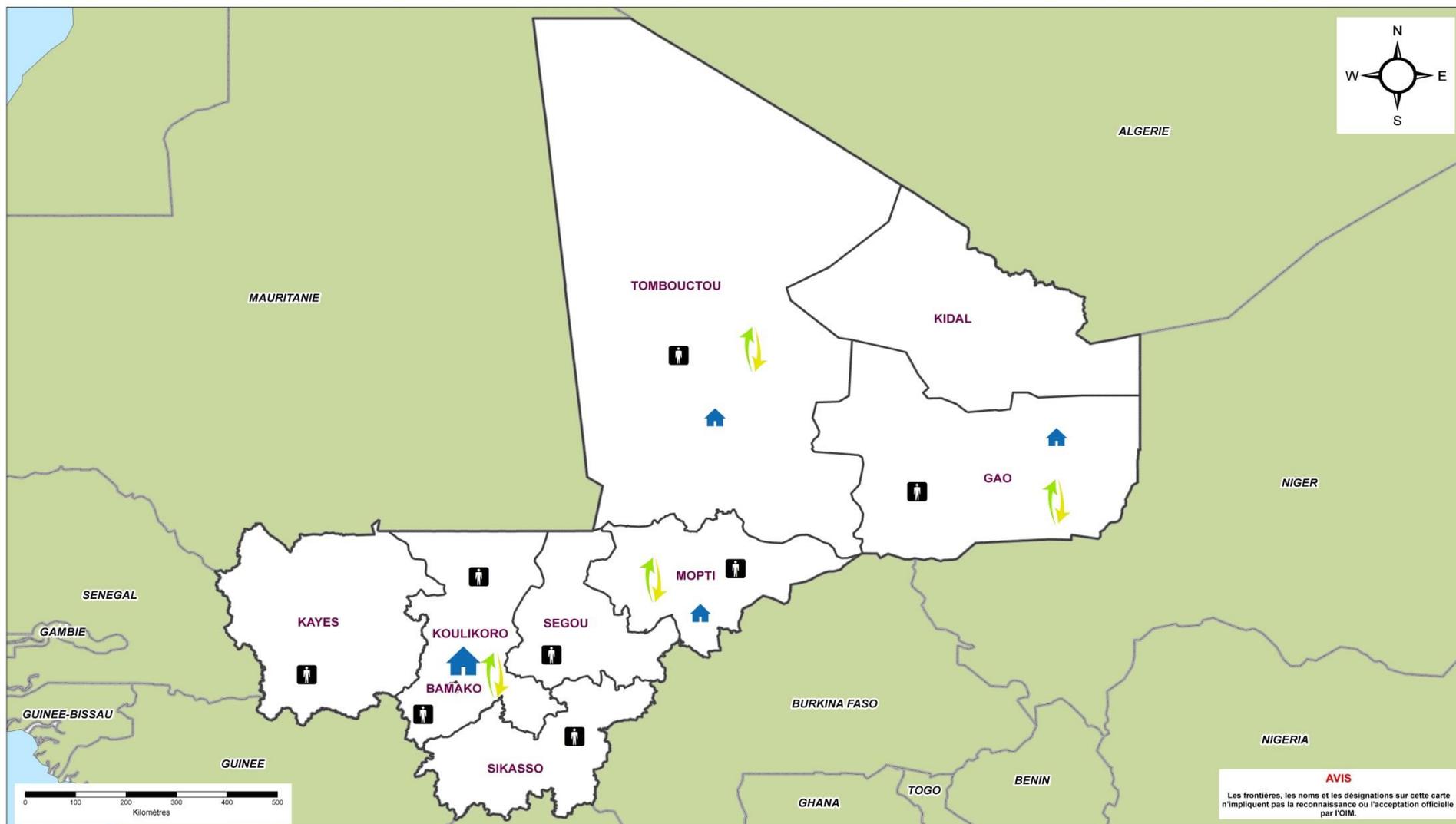
Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif et vise avant tout à produire des tendances en termes de déplacement ainsi qu'à agir comme système d'alerte précoce en cas de déplacements massifs et soudains de populations,

- **Formation :** Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux FMP sont composées d'agents de l'OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie retenue pour cet exercice, sur l'utilisation du questionnaire employé ainsi que sur des questions essentielles relatives à la protection.
- **Collecte des données :** Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers nord ou du nord vers le sud se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses). La collecte de données aux points FMP permet également d'identifier les personnes déplacées les plus vulnérables durant leurs voyages ou une fois arrivées à destination. Si besoin, ces personnes bénéficient d'un appui de l'OIM ou sont référées aux partenaires présents sur le terrain.
- **Saisie des données :** Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs de terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Evaluation des besoins:

Cet exercice vise, au niveau des villages identifiés, à mieux appréhender et quantifier les besoins des populations affectées par la crise: populations déplacées, retournées et communautés d'accueil. Les informations collectées concernent les secteurs alimentation, eau/hygiène/assainissement, abri, moyen de subsistance et éducation.

- **Formation:** Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de l'OIM dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Ces formations sont effectuées au profit des staffs OIM ainsi que des agents de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.
- **Collecte des données :** Ces évaluations sont menées dans des villages des régions de Gao, Tombouctou et Mopti où une forte concentration de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.
- **Saisie des données :** Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données de l'OIM. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.



Légende

-  Hydrographie
-  Régions
-  Pays limitrophes
-  Bureau
-  Sous bureau OIM
-  Agent permanent
-  FMP
- 86 agents (OIM+DNDS+DGPC) au sud
- 58 agents (OIM+DNDS+DGPC) au nord